

DIRECTION DE LA VIE INSTITUTIONNELLE
Service des Assemblées

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

JEUDI 7 MAI 2020

DÉLIBÉRATIONS EXÉCUTOIRES

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 206

EXTRAIT

Présent(s) : 146

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 25

Votant(s) : 171

Excusé(s) : 35

Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 7 MAI 2020

Le jeudi 7 mai 2020 à seize heures dix, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 30 avril 2020, s'est réuni en visioconférence, depuis la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jacques AMMOURA, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Victor BARBOSA, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, M. Francky CARON, M. Philippe CAUSSE, M. Daniel CHARTIER, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, Mme Nicole CHOVET, M. Patrice CHRETIEN, M. Bruno COCHEMÉ, M. Laurent COLAS, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Patrick DAHLEM, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Yves DETRAIGNE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Claude DOREAU, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Wily DUBOS, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Richard FERNANDEZ, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUT, M. André HUBERT, M. Michel HUTASSE, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Eric KARIGER, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MAUDUIT, M. Guillaume MICHAUX, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, Mme Karine NICAISE-DUFLOT, M. Franck NOEL, M. Michel PETERMANN, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Francis PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRÉ, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPPLY, M. Alain TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Gérard TROCMEZ, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN, M. Paul-Vincent ARISTON (suppléant de M. Bruno ARISTON), M. Charles GOSSARD (suppléant de M. Jean-Pierre PINON)

Étaient représenté-e-s :

M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Alain TOULLEC, M. Franck BAILLY a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, M. Marcel BENCIVENGO a donné pouvoir à François MOURRA, Mme Evelyne BRUSCHI a donné pouvoir à Claude PIQUARD, M. Louis-Michel CAQUOT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Philippe CHARDONNET a donné pouvoir à François BARONNET, M. Fabien CHARPENTIER a donné pouvoir à Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Jean-Claude CLADEL a donné pouvoir à Claude PIQUARD, M. Alain DE CEULENEER a donné pouvoir à Bruno COCHEMÉ, Mme Laurence DELVINCOURT a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Nadine FERON a donné pouvoir à Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Christine FRANZIN a donné pouvoir à Jacques AMMOURA, Mme Anne-Marie GERMAIN a donné pouvoir à André SECONDÉ, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Franck JACQUET a donné pouvoir à Pierre GEORGIN, Mme Maryse LADIESSE a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Catherine MALAISÉ a donné pouvoir à François MOURRA, M. Nicolas MARANDON a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Philippe MERIAUX a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, M. Roger PARIS a donné pouvoir à Jean-Claude PHILIPOT, Mme Annie PERRARD a donné pouvoir à Christian LASSALLE, M. Albain TCHIGNOUMBA a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Nathalie VITU a donné pouvoir à Bertrand BOILLY

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, M. Eric AMMEUX, Mme Nathalie BELAMY, M. Vincent BENNEZON, Mme Claudine BERNIER, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, M. Thierry BRIANÇON, M. Luc BZDAK, M. David CHATILLON, M. Jacky CHOPIN, M. Guy DELONG, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Jean-Louis FARARD, M. Jacques GRAGÉ, M. Didier HOUDELET, M. Christian LAPOINTE, M. Thierry LECONTE, M. Alain LEQUART, M. Jean-Yves LEROY, Mme Jacqueline LOPATA, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Alain MICHELON, Mme Claudine NORMAND, Mme Sylvie PORET, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Guy RIFFÉ, Mme Claudine

ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Michel SICRE, M. Christian TREMLET, M. Alexandre TUNC, M. Daniel VAQUETTE, M. Claude VIGNON

Secrétaire : Touria DOUAH

Vice Secrétaire : Christophe SACRÉ

Votes :

Pour : 171 Contre : 0 Abstention : 0

**CRISE SANITAIRE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN VISIOCONFÉRENCE
MODALITÉS DE SCRUTIN**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, notamment ses articles 2 et 6,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que l'article 2 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 dispose que durant l'urgence sanitaire, les organes délibérants des collectivités territoriales et des Etablissements publics qui en relèvent délibèrent valablement lorsqu'au moins le tiers de leurs membres en exercice est présent ou représenté et autorise chaque membre à être porteur de deux pouvoirs,

Considérant que l'article 6 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 :

autorise la réunion à distance des organes délibérants des collectivités et de leurs groupements, par visioconférence ou, le cas échéant, par audioconférence,

précise que les votes ne peuvent avoir lieu qu'au scrutin public qui peut être organisé soit par appel nominal, soit par scrutin électronique, dans des conditions garantissant sa sincérité,

Considérant la volonté de la Présidente de réunir l'organe délibérant par visioconférence,

Considérant qu'il convient de déterminer les modalités de scrutin de cette réunion,

Considérant la transmission du dossier aux membres de la commission Ressources,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

que les votes sont organisés uniquement au scrutin public, par appel nominal,

qu'en cas de partage, la voix de la Présidente est prépondérante,

que la Présidente proclame le résultat du vote qui est reproduit sur le procès-verbal de séance avec le nom des votants.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 11 mai 2020 et de la réception en Préfecture le 11 mai 2020.
Identifiant : 051-200067213-20200507-110757-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 206

EXTRAIT

Présent(s) : 146

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 25

Votant(s) : 171

Excusé(s) : 35

Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 7 MAI 2020

Le jeudi 7 mai 2020 à seize heures dix, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 30 avril 2020, s'est réuni en visioconférence, depuis la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jacques AMMOURA, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Victor BARBOSA, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, M. Francky CARON, M. Philippe CAUSSE, M. Daniel CHARTIER, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, Mme Nicole CHOVET, M. Patrice CHRETIEN, M. Bruno COCHEMÉ, M. Laurent COLAS, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Patrick DAHLEM, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Yves DETRAIGNE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Claude DOREAU, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Wily DUBOS, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Richard FERNANDEZ, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUT, M. André HUBERT, M. Michel HUTASSE, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Eric KARIGER, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MAUDUIT, M. Guillaume MICHAUX, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, Mme Karine NICAISE-DUFLOT, M. Franck NOEL, M. Michel PETERMANN, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Francis PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRÉ, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPLY, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Gérard TROCMEZ, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN, M. Paul-Vincent ARISTON (suppléant de M. Bruno ARISTON), M. Charles GOSSARD (suppléant de M. Jean-Pierre PINON)

Étaient représenté-e-s :

M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Alain TOULLEC, M. Franck BAILLY a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, M. Marcel BENCIVENGO a donné pouvoir à François MOURRA, Mme Evelyne BRUSCHI a donné pouvoir à Claude PIQUARD, M. Louis-Michel CAQUOT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Philippe CHARDONNET a donné pouvoir à François BARONNET, M. Fabien CHARPENTIER a donné pouvoir à Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Jean-Claude CLADEL a donné pouvoir à Claude PIQUARD, M. Alain DE CEULENEER a donné pouvoir à Bruno COCHEMÉ, Mme Laurence DELVINCOURT a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Nadine FERON a donné pouvoir à Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Christine FRANZIN a donné pouvoir à Jacques AMMOURA, Mme Anne-Marie GERMAIN a donné pouvoir à André SECONDÉ, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Franck JACQUET a donné pouvoir à Pierre GEORGIN, Mme Maryse LADIESSE a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Catherine MALAISÉ a donné pouvoir à François MOURRA, M. Nicolas MARANDON a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Philippe MERIAUX a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, M. Roger PARIS a donné pouvoir à Jean-Claude PHILIPOT, Mme Annie PERRARD a donné pouvoir à Christian LASSALLE, M. Albain TCHIGNOUMBA a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Nathalie VITU a donné pouvoir à Bertrand BOILLY

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, M. Eric AMMEUX, Mme Nathalie BELAMY, M. Vincent BENNEZON, Mme Claudine BERNIER, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, M. Thierry BRIANÇON, M. Luc BZDAK, M. David CHATILLON, M. Jacky CHOPIN, M. Guy DELONG, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Jean-Louis FARARD, M. Jacques GRAGÉ, M. Didier HOUDELET, M. Christian LAPOINTE, M. Thierry LECONTE, M. Alain LEQUART, M. Jean-Yves LEROY, Mme Jacqueline LOPATA, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ,

M. Alain MICHELON, Mme Claudine NORMAND, Mme Sylvie PORET, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Guy RIFFÉ, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, M. Michel SICRE, M. Christian TREMLET, M. Alexandre TUNC, M. Daniel VAQUETTE, M. Claude VIGNON

Secrétaire : Touria DOUAH

Vice Secrétaire : Christophe SACRÉ

Votes :

Pour : 171 Contre : 0 Abstention : 0

**CRISE SANITAIRE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN VISIOCONFÉRENCE
IDENTIFICATION DES PARTICIPANTS
ENREGISTREMENT ET CONSERVATION DES DÉBATS
MODALITÉS**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 notamment ses articles 2 et 6,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que l'article 2 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et des Etablissements publics qui en relèvent délibèrent valablement lorsqu'au moins le tiers de leurs membres en exercice est présent ou représenté et autorise chaque membre à être porteur de 2 pouvoirs,

Considérant que l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 autorise, la réunion à distance des organes délibérants des collectivités et de leurs groupements, par visioconférence ou, le cas échéant, par audioconférence,

Considérant la volonté de la Présidente de réunir l'organe délibérant par visioconférence,

Considérant que la convocation précise les modalités techniques de cette réunion,

Considérant qu'il convient de définir les modalités d'identification des participants, d'enregistrement et de conservation des débats,

Considérant la transmission du dossier aux membres de la commission Ressources,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de fixer les modalités suivantes pour la tenue du conseil en visioconférence :

que l'identification des participants est assurée par le système de visioconférence, la connexion se faisant à partir d'un lien envoyé sur la messagerie professionnelle (@grandreims.fr) des élus,

que cette identification est confirmée par l'appel nominal réalisé en début de séance,

que les débats sont retransmis en direct sur Internet,

qu'ils sont enregistrés afin que ceux-ci soient disponibles en vidéo à la demande et fassent l'objet d'une retranscription écrite.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 11 mai 2020 et de la réception en Préfecture le 11 mai 2020.
Identifiant : 051-200067213-20200507-110756-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 206

EXTRAIT

Présent(s) : 146

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 25

Votant(s) : 171

Excusé(s) : 35

Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 7 MAI 2020

Le jeudi 7 mai 2020 à seize heures dix, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 30 avril 2020, s'est réuni en visioconférence, depuis la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jacques AMMOURA, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Victor BARBOSA, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, M. Francky CARON, M. Philippe CAUSSE, M. Daniel CHARTIER, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, Mme Nicole CHOVET, M. Patrice CHRETIEN, M. Bruno COCHEMÉ, M. Laurent COLAS, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Patrick DAHLEM, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Yves DETRAIGNE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Claude DOREAU, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Wily DUBOS, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Richard FERNANDEZ, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOU, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUT, M. André HUBERT, M. Michel HUTASSE, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Eric KARIGER, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MAUDUIT, M. Guillaume MICHAUX, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, Mme Karine NICAISE-DUFLOT, M. Franck NOEL, M. Michel PETERMANN, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Francis PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRÉ, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPLY, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Gérard TROCMEZ, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN, M. Paul-Vincent ARISTON (suppléant de M. Bruno ARISTON), M. Charles GOSSARD (suppléant de M. Jean-Pierre PINON)

Étaient représenté-e-s :

M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Alain TOULLEC, M. Franck BAILLY a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, M. Marcel BENCIVENGO a donné pouvoir à François MOURRA, Mme Evelyne BRUSCHI a donné pouvoir à Claude PIQUARD, M. Louis-Michel CAQUOT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Philippe CHARDONNET a donné pouvoir à François BARONNET, M. Fabien CHARPENTIER a donné pouvoir à Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Jean-Claude CLADEL a donné pouvoir à Claude PIQUARD, M. Alain DE CEULENEER a donné pouvoir à Bruno COCHEMÉ, Mme Laurence DELVINCOURT a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Nadine FERON a donné pouvoir à Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Christine FRANZIN a donné pouvoir à Jacques AMMOURA, Mme Anne-Marie GERMAIN a donné pouvoir à André SECONDÉ, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Franck JACQUET a donné pouvoir à Pierre GEORGIN, Mme Maryse LADIESSE a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Catherine MALAISÉ a donné pouvoir à François MOURRA, M. Nicolas MARANDON a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Philippe MERIAUX a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, M. Roger PARIS a donné pouvoir à Jean-Claude PHILIPOT, Mme Annie PERRARD a donné pouvoir à Christian LASSALLE, M. Albain TCHIGNOUMBA a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Nathalie VITU a donné pouvoir à Bertrand BOILLY

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, M. Eric AMMEUX, Mme Nathalie BELAMY, M. Vincent BENNEZON, Mme Claudine BERNIER, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, M. Thierry BRIANÇON, M. Luc BZDAK, M. David CHATILLON, M. Jacky CHOPIN, M. Guy DELONG, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Jean-Louis FARARD, M. Jacques GRAGÉ, M. Didier HOUDELET, M. Christian LAPOINTE, M. Thierry LECONTE, M. Alain LEQUART, M. Jean-Yves LEROY, Mme Jacqueline LOPATA, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ,

M. Alain MICHELON, Mme Claudine NORMAND, Mme Sylvie PORET, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Guy RIFFÉ, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Michel SICRE, M. Christian TREMLET, M. Alexandre TUNC, M. Daniel VAQUETTE, M. Claude VIGNON

Secrétaire : Touria DOUAH

Vice Secrétaire : Christophe SACRÉ

Votes :

Pour : 171

Contre : 0

Abstention : 0

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 FÉVRIER 2020 APPROBATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-15, L.2121-23 et L.5211-1,

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le procès-verbal de la séance du 13 février 2020,

Considérant qu'il convient de l'adopter,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 13 février 2020.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 11 mai 2020 et de la réception en Préfecture le 11 mai 2020.
Identifiant : 051-200067213-20200507-110822-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 206

EXTRAIT

Présent(s) : 146

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 25

Votant(s) : 171

Excusé(s) : 35

Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 7 MAI 2020

Le jeudi 7 mai 2020 à seize heures dix, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 30 avril 2020, s'est réuni en visioconférence, depuis la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jacques AMMOURA, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Victor BARBOSA, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, M. Francky CARON, M. Philippe CAUSSE, M. Daniel CHARTIER, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, Mme Nicole CHOVET, M. Patrice CHRETIEN, M. Bruno COCHEMÉ, M. Laurent COLAS, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Patrick DAHLEM, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Yves DETRAIGNE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Claude DOREAU, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Wily DUBOS, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Richard FERNANDEZ, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOUE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUT, M. André HUBERT, M. Michel HUTASSE, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Eric KARIGER, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MAUDUIT, M. Guillaume MICHAUX, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, Mme Karine NICAISE-DUFLOT, M. Franck NOEL, M. Michel PETERMANN, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Francis PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRÉ, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPLY, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Gérard TROCMEZ, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN, M. Paul-Vincent ARISTON (suppléant de M. Bruno ARISTON), M. Charles GOSSARD (suppléant de M. Jean-Pierre PINON)

Étaient représenté-e-s :

M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Alain TOULLEC, M. Franck BAILLY a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, M. Marcel BENCIVENGO a donné pouvoir à François MOURRA, Mme Evelyne BRUSCHI a donné pouvoir à Claude PIQUARD, M. Louis-Michel CAQUOT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Philippe CHARDONNET a donné pouvoir à François BARONNET, M. Fabien CHARPENTIER a donné pouvoir à Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Jean-Claude CLADEL a donné pouvoir à Claude PIQUARD, M. Alain DE CEULENEER a donné pouvoir à Bruno COCHEMÉ, Mme Laurence DELVINCOURT a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Nadine FERON a donné pouvoir à Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Christine FRANZIN a donné pouvoir à Jacques AMMOURA, Mme Anne-Marie GERMAIN a donné pouvoir à André SECONDE, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Franck JACQUET a donné pouvoir à Pierre GEORGIN, Mme Maryse LADIESSE a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Catherine MALAISÉ a donné pouvoir à François MOURRA, M. Nicolas MARANDON a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Philippe MERIAUX a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, M. Roger PARIS a donné pouvoir à Jean-Claude PHILIPOT, Mme Annie PERRARD a donné pouvoir à Christian LASSALLE, M. Albain TCHIGNOUMBA a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Nathalie VITU a donné pouvoir à Bertrand BOILLY

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, M. Eric AMMEUX, Mme Nathalie BELAMY, M. Vincent BENNEZON, Mme Claudine BERNIER, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, M. Thierry BRIANÇON, M. Luc BZDAK, M. David CHATILLON, M. Jacky CHOPIN, M. Guy DELONG, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Jean-Louis FARARD, M. Jacques GRAGÉ, M. Didier HOUDELET, M. Christian LAPOINTE, M. Thierry LECONTE, M. Alain LEQUART, M. Jean-Yves LEROY, Mme Jacqueline LOPATA, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ,

M. Alain MICHELON, Mme Claudine NORMAND, Mme Sylvie PORET, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Guy RIFFÉ, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, M. Michel SICRE, M. Christian TREMLET, M. Alexandre TUNC, M. Daniel VAQUETTE, M. Claude VIGNON

Secrétaire : Touria DOUAH

Vice Secrétaire : Christophe SACRÉ

Votes :

Pour : 171 Contre : 0 Abstention : 0

**SOUTIEN AUX ENTREPRISES
FONDS RÉSISTANCE EN COLLABORATION AVEC LA RÉGION GRAND EST
AVIS**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'état d'urgence sanitaire instauré par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la délibération n° 20CP – 635 du 9 avril 2020 du Conseil Régional Grand Est instituant le « Fonds Résistance Grand Est », en partenariat avec la Banque des Territoires, les Départements et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de la Région Grand Est, afin de répondre de manière subsidiaire et complémentaire aux besoins de financement des entreprises et des associations du territoire,

Considérant que les ressources financières mobilisées sur le territoire de la Communauté urbaine du Grand Reims dans le cadre du Fonds Résistance reposent sur un soutien de la Région Grand Est, de la Banque de Territoires, du Département de la Marne et de la Communauté urbaine du Grand Reims, mobilisant chacun 2 € par habitant,

Considérant que la participation de la Communauté urbaine Grand Reims s'élèvera alors à 590 028 €, sous la forme d'une subvention d'investissement versée à la Région Grand Est, qui prendra en charge les relations financières avec les entreprises et associations accompagnées par le fonds Résistance,

Considérant que le fonds Résistance doit bénéficier d'un engagement et d'une gestion communautaires afin d'assurer un accompagnement au plus près des entreprises,

Considérant que la gestion du fonds Résistance doit ainsi s'accompagner d'un cadre juridique permettant de définir les engagements de la Communauté urbaine du Grand Reims et de la Région Grand Est,

Considérant la transmission du dossier aux membres de la commission Développement des Territoires,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de donner un avis favorable à la participation de la Communauté urbaine du Grand Reims au fonds Résistance de la Région Grand Est à hauteur de 2 € par habitant, soit 590 028 € versés à la Région Grand Est, gestionnaire du fonds.

La signature de la convention de participation au fonds fixant le montant de l'engagement financier de la

Communauté urbaine du Grand Reims, les critères d'éligibilité ainsi que les modalités de gestion du dispositif sera autorisée par décision de Madame la Présidente.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

[

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 206

EXTRAIT

Présent(s) : 146

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 25

Votant(s) : 171

Excusé(s) : 35

Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 7 MAI 2020

Le jeudi 7 mai 2020 à seize heures dix, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 30 avril 2020, s'est réuni en visioconférence, depuis la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jacques AMMOURA, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Victor BARBOSA, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, M. Francky CARON, M. Philippe CAUSSE, M. Daniel CHARTIER, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, Mme Nicole CHOVET, M. Patrice CHRETIEN, M. Bruno COCHEMÉ, M. Laurent COLAS, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Patrick DAHLEM, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Yves DETRAIGNE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Claude DOREAU, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Wily DUBOS, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Richard FERNANDEZ, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOU, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUT, M. André HUBERT, M. Michel HUTASSE, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Eric KARIGER, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MAUDUIT, M. Guillaume MICHAUX, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, Mme Karine NICAISE-DUFLOT, M. Franck NOEL, M. Michel PETERMANN, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Francis PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRÉ, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPLY, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Gérard TROCMEZ, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN, M. Paul-Vincent ARISTON (suppléant de M. Bruno ARISTON), M. Charles GOSSARD (suppléant de M. Jean-Pierre PINON)

Étaient représenté-e-s :

M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Alain TOULLEC, M. Franck BAILLY a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, M. Marcel BENCIVENGO a donné pouvoir à François MOURRA, Mme Evelyne BRUSCHI a donné pouvoir à Claude PIQUARD, M. Louis-Michel CAQUOT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Philippe CHARDONNET a donné pouvoir à François BARONNET, M. Fabien CHARPENTIER a donné pouvoir à Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Jean-Claude CLADEL a donné pouvoir à Claude PIQUARD, M. Alain DE CEULENEER a donné pouvoir à Bruno COCHEMÉ, Mme Laurence DELVINCOURT a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Nadine FERON a donné pouvoir à Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Christine FRANZIN a donné pouvoir à Jacques AMMOURA, Mme Anne-Marie GERMAIN a donné pouvoir à André SECONDÉ, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Franck JACQUET a donné pouvoir à Pierre GEORGIN, Mme Maryse LADIESSE a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Catherine MALAISÉ a donné pouvoir à François MOURRA, M. Nicolas MARANDON a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Philippe MERIAUX a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, M. Roger PARIS a donné pouvoir à Jean-Claude PHILIPOT, Mme Annie PERRARD a donné pouvoir à Christian LASSALLE, M. Albain TCHIGNOUMBA a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Nathalie VITU a donné pouvoir à Bertrand BOILLY

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, M. Eric AMMEUX, Mme Nathalie BELAMY, M. Vincent BENNEZON, Mme Claudine BERNIER, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, M. Thierry BRIANÇON, M. Luc BZDAK, M. David CHATILLON, M. Jacky CHOPIN, M. Guy DELONG, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Jean-Louis FARARD, M. Jacques GRAGÉ, M. Didier HOUDELET, M. Christian LAPOINTE, M. Thierry LECONTE, M. Alain LEQUART, M. Jean-Yves LEROY, Mme Jacqueline LOPATA, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ,

M. Alain MICHELON, Mme Claudine NORMAND, Mme Sylvie PORET, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Guy RIFFÉ, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Michel SICRE, M. Christian TREMLET, M. Alexandre TUNC, M. Daniel VAQUETTE, M. Claude VIGNON

Secrétaire : Touria DOUAH

Vice Secrétaire : Christophe SACRÉ

Votes :

Pour : 171 Contre : 0 Abstention : 0

DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE À LA PRÉSIDENTE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-2, 9 et 10,

Vu la Loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu ses délibérations n° CC-2017-7 du 9 janvier 2017, CC-2017-380 du 21 décembre 2017 et CC-2018-152 du 28 juin 2018 fixant les conditions de la délégation du Conseil communautaire au Bureau et à la Présidente,

Considérant la délégation de pouvoir confiée à Madame la Présidente en vertu de l'article 1 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Considérant la volonté du Conseil communautaire de confirmer cette délégation de pouvoir attribuée à la Présidente,

Considérant que cette délégation de pouvoir permet de faciliter la gestion des affaires de la Communauté urbaine,

Considérant la transmission du dossier aux membres de la commission Ressources pour information,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'abroger les délibérations n° CC-2017-7 du 9 janvier 2017, CC-2017-380 du 21 décembre 2017 et CC-2018-152 du 28 juin 2018 fixant les conditions de la délégation du Conseil communautaire au Bureau et à la Présidente,

de donner délégation à Madame la Présidente de l'ensemble des attributions du Conseil communautaire à l'exception :

1° du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,

2° de l'approbation du compte administratif,

3° des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15,

- 4° des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale,
- 5° de l'adhésion de l'établissement à un établissement public,
- 6° de la délégation de la gestion d'un service public,
- 7° des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 11 mai 2020 et de la réception en Préfecture le 11 mai 2020.
Identifiant : 051-200067213-20200507-110803-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 206

EXTRAIT

Présent(s) : 146

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 25

Excusé(s) : 35

Absent(s) : 0

SEANCE DU JEUDI 7 MAI 2020

Le jeudi 7 mai 2020 à seize heures dix, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 30 avril 2020, s'est réuni en visioconférence, depuis la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jacques AMMOURA, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Victor BARBOSA, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, M. Francky CARON, M. Philippe CAUSSE, M. Daniel CHARTIER, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, Mme Nicole CHOVET, M. Patrice CHRETIEN, M. Bruno COCHEMÉ, M. Laurent COLAS, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Patrick DAHLEM, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Yves DETRAIGNE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Claude DOREAU, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Wily DUBOS, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Richard FERNANDEZ, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCOQUE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUT, M. André HUBERT, M. Michel HUTASSE, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Eric KARIGER, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MAUDUIT, M. Guillaume MICHAUX, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, Mme Karine NICAISE-DUFLOT, M. Franck NOEL, M. Michel PETERMANN, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Francis PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRÉ, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPPLY, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Gérard TROCMEZ, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN, M. Paul-Vincent ARISTON (suppléant de M. Bruno ARISTON), M. Charles GOSSARD (suppléant de M. Jean-Pierre PINON)

Étaient représenté-e-s :

M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Alain TOULLEC, M. Franck BAILLY a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, M. Marcel BENCIVENGO a donné pouvoir à François MOURRA, Mme Evelyne BRUSCHI a donné pouvoir à Claude PIQUARD, M. Louis-Michel CAQUOT a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Philippe CHARDONNET a donné pouvoir à François BARONNET, M. Fabien CHARPENTIER a donné pouvoir à Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Jean-Claude CLADEL a donné pouvoir à Claude PIQUARD, M. Alain DE CEULENEER a donné pouvoir à Bruno COCHEMÉ, Mme Laurence DELVINCOURT a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Nadine FERON a donné pouvoir à Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Christine FRANZIN a donné pouvoir à Jacques AMMOURA, Mme Anne-Marie GERMAIN a donné pouvoir à André SECONDE, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. Franck JACQUET a donné pouvoir à Pierre GEORGIN, Mme Maryse LADIESSE a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Catherine MALAISÉ a donné pouvoir à François MOURRA, M. Nicolas MARANDON a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Philippe MERIAUX a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, M. Roger PARIS a donné pouvoir à Jean-Claude PHILIPOT, Mme Annie PERRARD a donné pouvoir à Christian LASSALLE, M. Albain TCHIGNOUMBA a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Nathalie VITU a donné pouvoir à Bertrand BOILLY

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, M. Eric AMMEUX, Mme Nathalie BELAMY, M. Vincent BENNEZON, Mme Claudine BERNIER, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, M. Thierry BRIANÇON, M. Luc BZDAK, M. David CHATILLON, M. Jacky CHOPIN, M. Guy DELONG, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Jean-Louis FARARD, M. Jacques GRAGÉ, M. Didier HOUDELET, M. Christian LAPOINTE, M. Thierry LECONTE, M. Alain LEQUART, M. Jean-Yves LEROY, Mme Jacqueline LOPATA, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Alain MICHELON, Mme Claudine NORMAND, Mme Sylvie PORET, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Guy RIFFÉ, Mme Claudine

ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Michel SICRE, M. Christian TREMLET, M. Alexandre TUNC, M. Daniel VAQUETTE, M. Claude VIGNON

Secrétaire : Touria DOUAH

Vice Secrétaire : Christophe SACRÉ

DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENTE COMPTE RENDU

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-2 et 10,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la Loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu ses délibérations n° CC-2017-7 du 9 janvier 2017, CC-2017-380 du 21 décembre 2017 et CC-2018-152 du 28 juin 2018 fixant les conditions de la délégation du Conseil communautaire au Bureau et à la Présidente,

Considérant qu'en vertu de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020, la Présidente exerce par délégation l'ensemble des attributions du Conseil communautaire à l'exception de celles mentionnées à l'article L.5211-10,

Considérant que Madame la Présidente doit rendre compte auprès du Conseil communautaire des décisions prises en vertu des délégations accordées par le Conseil communautaire et en vertu de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte du compte rendu relatif aux décisions prises par Madame la Présidente en vertu des délégations accordées par le Conseil communautaire à l'exécutif et de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 11 mai 2020 et de la réception en Préfecture le 11 mai 2020.
Identifiant : 051-200067213-20200507-110755-DE-1-1